



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Commune de Molenbeek-Saint-Jean
Service de l'Urbanisme
Rue Comte de Flandre, 20
B - 1080 BRUXELLES

Bruxelles, le 05/10/2023

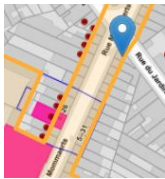
N/Réf. : MSJ20245_714_PU
Gest. : MB/JB
V/Réf. : PU-38622
Corr: Bottcher Jonathan
NOVA : 12/XFD/1912822

MOLENBEEK-SAINT-JEAN. Rue du Jardinier, 42
(= partiellement en zone de protection de l'Ecole de Dessin et de Modelage
située Rue Mommaerts, 2a)
PERMIS D'URBANISME: la régularisation du changement de
destination d'un commerce au rez-de-chaussée et des combles en logement
pour l'extension d'un logement existant aux étages, la modification de la
division des châssis

Avis de la CRMS

Madame, Monsieur,

En réponse à votre courrier du 14/09/2023, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 27/09/2023, concernant la demande sous rubrique.



Situation
'Brugis'



Photo de l'immeuble
d'angle. Photo Google
Street View ©



Élévation projetée des façades à rue. Images tirée du dossier.



Photo de la
porte en bois du
n°38. ©Google
Street View

Avis de la CRMS

Les modifications apportées au bien n'affectent pas les vues vers et depuis le bien classé proche. Concernant la valeur intrinsèque du bien, la CRMS recommande de peindre en blanc les menuiseries en bois. Pour la nouvelle porte d'entrée, la CRMS suggère de s'inspirer des modèles historiques (symétrique) situés aux n°34 et 38 de la même rue.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE
Secrétaire

C. FRISQUE
Président

c.c. ndeswaef@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; urbanisme@molenbeek.irisnet.be ; urban_avis.advises@urban.brussels ; crms@urban.brussels ; protection@urban.brussels ; lleirens@urban.brussels ; jbottcher@molenbeek.irisnet.be

1/1